

62 m/s

LE JOURNAL QUI MONTE !



Association loi 1901
Club affilié FFVL n° 10020
Centre Nautique de Wimereux
62 930 Wimereux
<http://paraille62.free.fr/>
Forum club :
http://paraille62.free.fr/index.php?option=com_wrapper&Itemid=41

Ligue Nord-Pas de Calais Vol Libre :
<http://vol.libre.free.fr>
Forum Ligue :
<http://forum.quickweb.com/forum.php?login=aeron&page=1>

Comité directeur

Laurent Dewisme
Président,
correspondant site de la Crèche
dewisme7@yahoo.fr

Xavier Husson
Secrétaire
xavierhusson@wanadoo.fr

Dominique Lavallard
Trésorier
lavallard@free.fr

Mathieu Charles
Webmaster
charles.mathieu@free.fr

Serge Deschodt
Correspondant sites Blanc-Nez & Frençq
SergeDeschodt@free.fr

Damien Dewisme
Correspondant sites et site d'Equihen
damiendewisme@hotmail.com

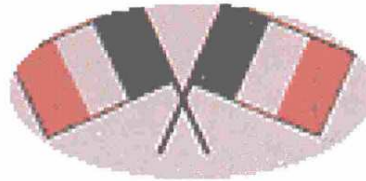
Jean-Marie Helleboid
Correspondant site Licques
helleboid.jean-marie@wanadoo.fr

André PATTIN
*Correspondant site de Campagne
& mécanique treuil*
andre_pattin@hotmail.fr

Thierry Toulemonde
Correspondant réglementation aérienne
thierrytoulemonde@orange.fr

Edito

Les sanglots longs des violons de l'automne...



A Tous les passionnés du vol libre

**Le vol libre 62 a perdu une bataille !
Mais le vol libre n'a pas perdu la guerre !**

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur livrant le pays à la servitude des Ayatollahs de l'écologie .
Cependant, rien n'est perdu !

Rien n'est perdu parce que cette guerre est légitime, c'est celle de la liberté. Dans l'univers du vol libre, des forces immenses n'ont pas encore donné .
Un jour, ces forces écraseront l'ennemi . Il faut que le vol libre, ce jour-la , soit présent à la victoire . Alors le vol libre retrouvera sa liberté et sa hauteur .
Tel est notre but, notre seul but !

Voilà pourquoi nous convions tous les parapentistes, où qu'ils se trouvent à s'unir à nous dans l'action dans le sacrifice et dans l'espérance .

La patrie du parapente 62 est en péril de mort .
Luttons tous pour la sauver !

**Vive le parapente !
Vive le parapente libre !**



Paral'Aile au sol

Diplomatie...

Message de L'Espace Naturel Régional (soutenu par la région et le département 62) lors de la réunion du 13 décembre 2010 (à laquelle participaient : DD, Lolo, Serge) : **développons les sports de nature** ! (suite à l'enquête...).

Message d'Eden 62 (soutenu par ce même département 62) : **des sports de pleine nature mais pas dans la nature !!!**

Ubuesque ? non, politique !

Le lobby des parapentistes n'est pas celui des chasseurs, aussi faut-il marquer à la culotte nos conseillers généraux et faire pression là où ça fait du bien, c'est à dire au point G de nos élus du département, d'autant plus qu'à quelques mois des élections au conseil général (mars 2011) leur libido est exacerbée !

Or, celui qui tient les bretelles de notre dossier site des Caps est le président du Conseil Général : Dominique Dupilet. Je m'en charge !

Votre mission consistera, si vous l'acceptez, à prendre RV auprès du conseiller général 62 de votre circonscription afin de lui remettre notre dossier avec mission pas impossible de le transmettre à leur président, contactez dewisme7@yahoo.fr pour recevoir le dossier.

Pour le moment, et je suis plutôt confiant depuis mes contacts avec le Conseil Général 62, pas de vagues médiatiques ! de la finesse (pour un parapentiste...) le président a son cul entre 2 chaises (son cul, c'est pas Dupilet), et ces choses là, mesdames, messieurs, se règlent dans la discrétion.

Encore un peu de patience et peut-être que bientôt, Eden, en toute liberté et pas à l'insu de son plein gré, de sa propre initiative, sans pression aucune, cessera de nous exterminer...

C'est trop de la balle !

Si nous devons malheureusement passer **au plan B**, vous en seriez informé par le message suivant : « blessent mon cœur d'une langueur monotone » qui s'autodétruirait après lecture !

La liberté ou la mort !

Laurent

PS : notre AG du 22 janvier 2011 sera l'occasion de faire le point sur ce dossier sensible.

Déjà 2 ans que notre comité et bureau agissent pour vous, voilà venu le temps du renouvellement de tout le comité et du bureau : afin de gagner du temps à notre AG, je lance un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaitent se présenter aux élections : merci de m'informer de votre candidature ainsi que des responsabilités que vous choisirez (sachant que les correspondants de sites font d'usage partie du comité).

Si vous ne pouvez pas participer à l'AG, merci de compléter le pouvoir page suivante et le faire suivre par mail à un autre membre du club afin de respecter le quorum.

Pour info : l'AG du 22/01/2011 a voté à l'unanimité le maintien de la cotisation à 30 euros !!!

Paral'Aile au sol

Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale aura lieu le **samedi 22 janvier 2011** au Country Cottage Pub, 919 route Nationale à **Sangatte**, à 18h00 précises, suivi d'un apéro offert par le club.

L'apéro sera suivi d'un repas* pour ceux qui le souhaitent, il faut donner votre réponse par mail à Xavier avant mi janvier et le jour J, il faudra vous jeter sur Pic-Sous pour un règlement de compte...

**tarif : 20 euros (buffet froid + frites + boissons + dessert + café).*



Je soussigné,....., donne pouvoir à,
membre de Paral'Aile 62, pour le vote de l'AG de Paral'Aile 62 du 22 janvier 2011.

Fait àle.....

Signature :



Licence 2011

Pour la licence FFVL 2011, il faut envoyer un chèque de cotisation club de 30 euros (voir autres tarifs ci-dessous) à l'ordre de Paral'Aile 62 à : Dominique LAVALLARD – 88 rue de la poissonnerie – 62500 Saint-Omer

En retour, nous vous enverrons par e-mail votre clé de licence. Connectez-vous ensuite <https://intranet.ffvl.fr/> puis cliquer sur "Renouveler votre licence en ligne".

Le paiement de la licence se fait par carte bleue et la licence est validée immédiatement. Il est également possible d'envoyer un chèque à la FFVL, la licence sera alors validée à réception du chèque.

Concernant l'assurance en responsabilité civile, elle est exigée par le code du sport. Si vous avez choisi de souscrire votre R.C. en dehors de la FFVL, vous devez impérativement fournir une attestation et la joindre à votre demande de licence, et nous faire parvenir une copie.

Tarifs cotisation 2011 Paral'Aile 62 (inchangés depuis 2002 !) : 30 euros

jusqu'à 25 ans : 15 euros

couple : 45 euros

Balise & répondeur

Nous recherchons toujours un nouvel endroit pour la balise qui était à Licques et pour le répondeur.
A bon entendeur...

Paral'Aile au sol

Entretien Olhain – 24 octobre 2010

